



N°18 – 11 décembre 2025

SOMMAIRE

1. Point sur les colzas à l'entrée de l'hiver
2. Levée des céréales
3. Résultats de l'essai PDT Le Rosel (80)
4. Webinaire sur la luzerne
5. Consommer en magasin de producteurs : à qui profite l'argent ?

AGENDA

Webinaires à venir

13 janvier – 10 h à 12 h
Valorisation de la luzerne en AB

Formation

Adapter les cultures biologiques au changement climatique :
14 janvier à Beauvais

20 janvier à Laon

Quelle place pour les produits biostimulants en agriculture biologique

27 janvier à Beauvais

29 janvier à Laon

Le clin d'œil météo proposé par Marie-Pierre PLANCHON – France Inter

« Décembre trop beau, été dans l'eau ! »

OBSERVATIONS ET CONSEILS

1. Point sur les colzas à l'entrée de l'hiver

C'est le moment de dresser un premier bilan des colzas biologiques. Nous citons ci-dessous par ordre d'importance les critères à prendre en compte pour s'assurer que la culture est correctement engagée :

- 1^{er} critère : la biomasse entrée d'hiver : elle détermine le potentiel de la culture (1 kg de biomasse = 50 u. N absorbées)

Réaliser 4 prélèvements de 1 m² représentatif de la parcelle. La moyenne doit être idéalement supérieure à 1,5kg/m² et le peuplement homogène.

- 2^{ème} critère : La croissance continue du colza à l'automne :

Pas de rougeoiement des colzas avant l'hiver et une longueur de pivots de plus de 10cm. La parcelle doit être bien verte avant l'hiver.

- 3^{ème} critère : présence de larves d'altises

La pression s'apprécie en fonction du développement des colzas. C'est-à-dire ne pas dépasser 4 larves d'altises/pieds pour un colza correctement développé. **Pour déterminer le nombre de larves, il est nécessaire de réaliser un test Berlèse.**

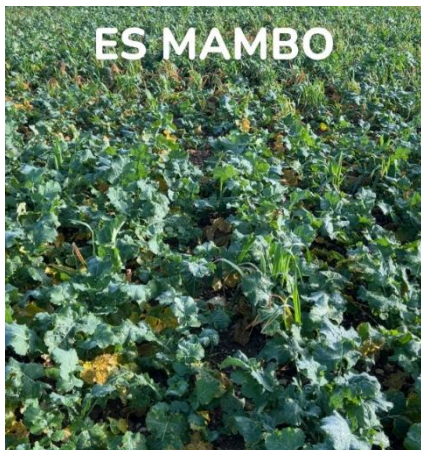
Pour mémoire, réaliser le test Berlèse :

<https://www.youtube.com/watch?v=xilO3j8gyR0>

Si votre colza ne respecte pas les critères ci-dessus, la question du retournement se pose. C'est d'autant plus vrai avec un peuplement hétérogène, favorisant le salissement.

Cette année, pour l'essai colza implanté dans le département de l'Aisne, les biomasses sont les suivantes :

Variétés	Biomasse aérienne g/m ²	N absorbé au 01/12
LG ADRENALIN	750	49
HEMMA	960	62
RGT CEOS	1135	74
MAMBO + COLLEC	1187	77
ES MAMBO	1339	87
HOSTINE	1411	92
BESSITO	1439	94
KWS MIKADOS	1617	105



Ci-contre **ES MAMBO**, variété lignée de référence, qui présente un poids moyen de 1,3 kg/m² le 9 décembre et 87 unités d'azote absorbées.

Semé dans la plateforme variétale du département de l'Aisne le 28/08, en précédant épinards, 140 unités de reliquat avant semis. Les biomasses limitées dans l'essai s'expliquent par un retard de levée (semis dans le sec, levée aux alentours du 15 septembre).

Florian PUDEPIECE

2. Une levée des céréales régulière cet automne !

Les conditions météo de cet automne ont permis des semis dans de bonnes conditions sur l'ensemble des Hauts-de-France. Quel plaisir comparativement aux implantations des années précédentes !

Sans surprise, les premiers semis autour du 20 octobre, sont ceux soumis à une pression graminée la plus importante. Dix jours plus tard, la situation est plus favorable. La qualité d'implantation et la douceur automnale ont permis des levées rapides, à l'image de nos essais semés entre le 5 et 7 novembre. A cette date, l'avoine d'hiver est à 1 feuille, le blé au stade 1 à 2 feuilles tandis que les triticales, plus précoces sont au stade 2-3 feuilles.

Un rapide comptage de quelques variétés nous permet de connaître les pourcentages de pertes à la levée : **20% de pertes moyennes pour la plateforme du département de l'Aisne (limon argileux) et 29% dans le département de l'Oise (limon battant à silex). Ces pertes sont conformes à celles observées en général dans ces types de sol.**

Les peuplements de 250 à 300 pieds au m² repartis de façon homogène sont suffisants pour atteindre un objectif de rendement cohérent ! Cela semble bien parti.

		denstie de semis	plantes/m ²	pertes%	stades
variétés de triticales 02	ramdam	320	270	15	2F
	brehat	320	280	12	
	requin	320	278	13	
variétés de blé 02	bodeli	350	267	24	1à2F
	geny	350	281	20	
	spinas	350	246	30	
	phildor	350	266	24	
variétés de blé 60	Phildor	400	287	28,00	1 feuille 1/2
	geny	400	279	30,00	
	spinas	400	304	24,00	
	bodeli	400	272	32,00	
variétés de triticales 60	brehat	360	248	31,00	2 feuilles
	requin	360	248	31,00	
	biahtlon	360	242	33,00	
	ramdam	360	256	29,00	

Cet automne, toutes les variétés ont levé de manière semblables.

La qualité de semences et les conditions de levée expliquent ces résultats.

Florian PUDEPIECE
et Pierre DURAND

3. Résultats d'essai variétal PDT Robustes à Le Rosel (80)

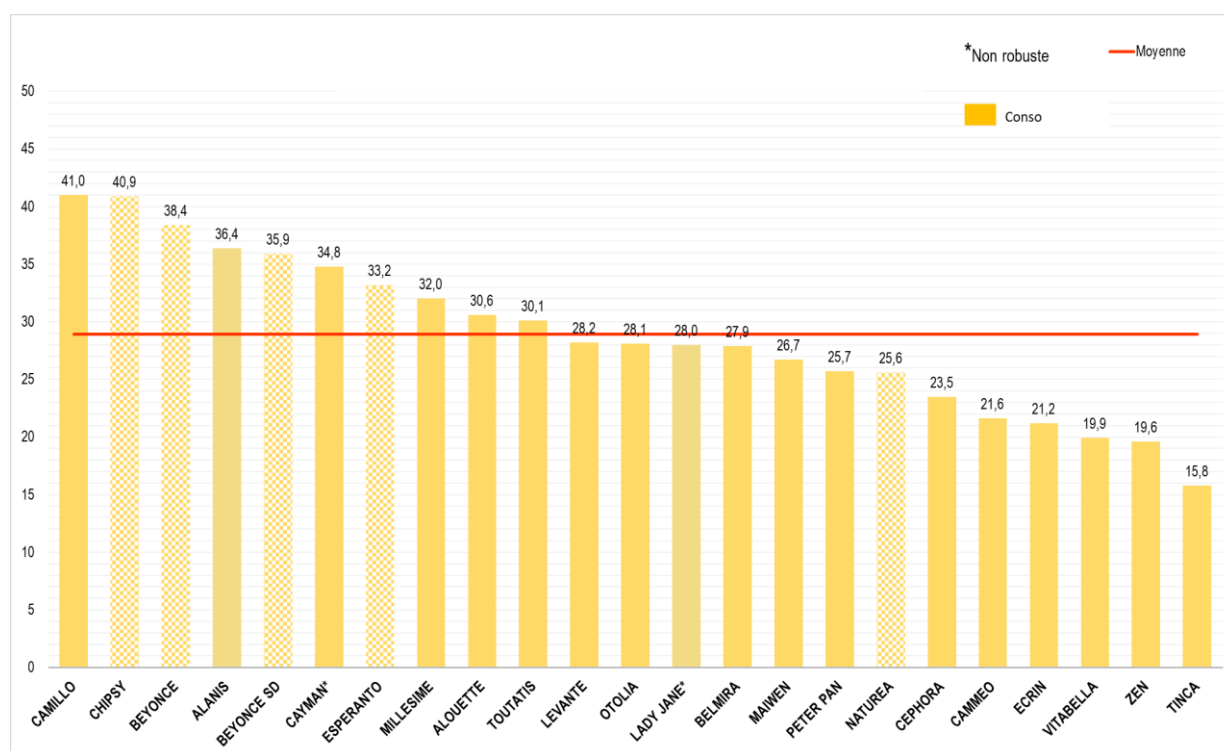
Cette seconde plate-forme d'essai variétal a été implantée dans le cadre du projet PDT Robuste dans la Somme, en limon profond et en situation non irriguée. L'implantation plus précoce cette année aurait dû permettre une bonne expression du rendement s'il n'avait pas été contrarié par deux facteurs limitants.

Le premier facteur limitant est la sécheresse printanière importante. Le retour des pluies tardives (>15/07) a favorisé une nouvelle fois les variétés tardives au détriment des variétés précoces, sans pour autant créer de rejumelage. Cette sécheresse a fait remonter les taux de matières sèches de l'ensemble des variétés comme le montre le graphique ci-après et cela a pu occasionner chez certains d'entre vous de nombreux coups sur les tubercules.

Le second facteur est lié à la présence importante des laitillons qui a impacté le rendement de près de 50% sur certaines parties de l'essai et sur certaines variétés, notamment les deux variétés à chair ferme de l'essai que sont Aubaine=19 T/ha et Allians=16 T/ha. Malgré tout, la variété à chair ferme AUBAINE est à suivre sérieusement car elle est inscrite sur la liste des Robustes. Grâce à sa bonne lavabilité, elle pourrait concurrencer, voire dépasser, notre référence ALLIANS. Pour information, elle est issue du croisement LAURETTE x TENTATION, deux variétés à chair ferme que certains connaissent bien.

Toutefois les variétés tardives s'en sortent mieux et ne modifient pas le classement variétal entre les deux plateformes de la Somme et du Nord Pas de Calais (cf. JT Bio 17-25).

Rendement net des variétés pomme de terre - Le Rosel (80)



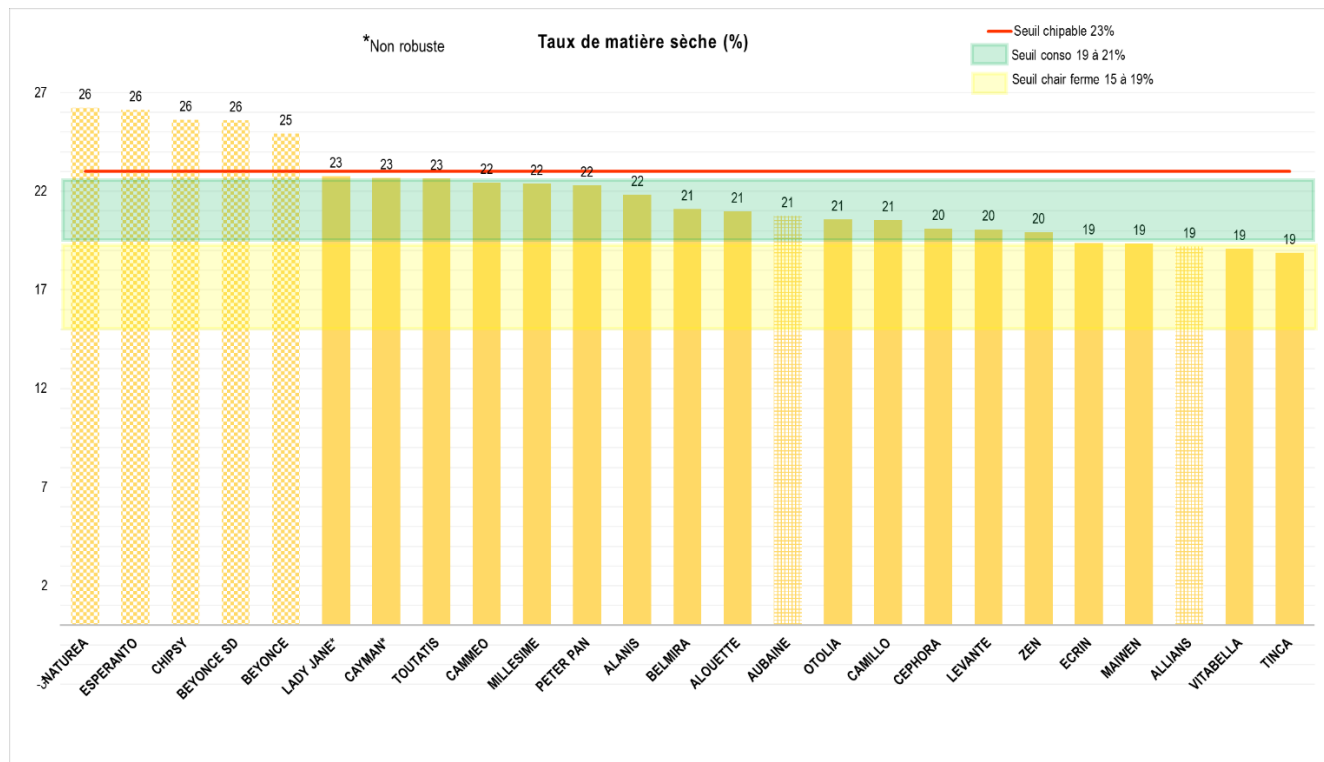
Le graphique ci-dessus reprend le classement variétal selon le rendement en t/ha et sans surprise on retrouve les variétés plutôt tardives comme CAYMAN, ESPERANTO, ALANIS et BEYONCE. A noter que ces 4 variétés se distinguent une nouvelle fois par leur tolérance au stress hydrique et passent bien en situation non irriguée.

On ne peut pas en dire autant d'OTOLIA, LADY JANE, MAIWEN ou encore CEPHORA, CAMMEO ou ECRIN qui décrochent quelque peu en situation de sécheresse. Elles restent cependant incontournables dans leur créneau et demeurent en bonne place.

La surprise vient de CHIPSY qui performe cette année dans la Somme mais pas dans le Nord-PDC sans expliquer pourquoi.

Les nouveautés comme MILLESIME (GROCEP) et TOUTATIS (Comité Nord/Comptoir du Plant) font des entrées remarquées dans nos deux plateformes d'essai cette année et pourraient être candidates sur la liste des Variétés Robustes prochainement : à suivre. CAMILLO (Geersing Potato) reste une référence en termes de rendement depuis deux ans dans nos essais mais malgré sa présence dans la liste des variétés robustes, elle peine à se faire une place sur le marché du frais pour l'instant.

Taux de matières sèches des variétés



Vous retrouverez tous nos résultats en détail dans la synthèse des essais de printemps à paraître en janvier 2026.

Alain LECAT

4. Webinaire sur la valorisation de la luzerne, cela va vous intéresser !

En concertation avec Bio en Hauts-de-France, nous vous proposons le **mardi 13 janvier prochain, de 10 h à 12 h 00**, un webinaire autour de la question de la place de la luzerne. Céréaliers, éleveurs ou producteurs de légumes de plein champ, les différents thèmes présentés devraient attirer votre attention !

- Le marché de la luzerne bio en France (Honoré LABANCA – La coopération agricole)
- Produire de la luzerne en système légumes de plein champ (Thomas COEVOET)
- Comparaison économique de rotations avec ou sans luzerne (Gilles SALITOT)
- Valoriser la luzerne en élevage, les relations de partenariat (Thomas et Gaetan ROLLET)
- Produire des semences de luzerne (Thomas BOURGEOIS)
- Valoriser la luzerne différemment (Guy VANLERBERGHE)

[Pour s'inscrire au\(x\) webinaires !](#)

Attention : l'inscription est importante car elle nous permet de vous envoyer les liens vers les webinaires. Nous vous enverrons un mail de confirmation, pensez à vérifier vos spams !

5. Consommer en magasin de producteurs : à qui profite l'argent ?

Dans le cadre du projet Inter-ONVAR IMPACT, l'association TRAME – avec l'appui scientifique de l'INRAE – a mesuré l'impact économique de trois magasins de producteurs : Oh ! Délices Paysans (Le Soler), La Corbeille du Ségala (Le Garric) et Au Panier Vert (Frelinghien).

L'objectif ? **Comprendre comment circule l'argent après un achat dans un magasin de producteurs et mesurer l'effet multiplicateur de l'achat local.**

👉 **Les résultats sont excellents !**

Dans un rayon de 80 km, **1 € dépensé par un consommateur génère entre 2,5 et 2,8 € de dépenses sur le territoire.** Ces coefficients sont très proches du maximum théorique (3), ce qui signifie que la quasi-totalité de l'argent injecté recircule localement.

Cette étude, inspirée d'un outil de la New Economic Foundation, répond à une question essentielle : **où va l'argent que nous dépensons ?**

Elle fait écho aux enjeux actuels : reterritorialisation de l'alimentation, rôle des collectivités et demande croissante de transparence de la part des consommateurs.

En analysant finement les dépenses des magasins (versements aux producteurs, fournisseurs...) et celles des producteurs et salarié·es, l'étude montre la contribution directe de ces points de vente à la dynamique économique locale.

[Pour comprendre la méthode](#)

👉 Et ensuite ?

Un **webinaire de fin de projet** se tiendra **le 15 décembre** en visioconférence.

👉 **Inscription ici :** [Clap de fin du projet Inter-ONVAR IMPACT – formulaire](#)

Emma PLOUCHARD - TRAME

Toute l'équipe bio des Chambres d'agriculture des Hauts-de-France
vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

Au plaisir de vous retrouver en 2026 en pleine forme ...

Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « Agriculture Biologique » des Chambres d'agriculture des Hauts de France. En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette et vérifiez les usages sur le site e-phy. Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr. Coordination et renseignements : Mégane PERCHE-GUILLAUME megane.guillaume@npdc.chambagri.fr (59 – 62) et Gilles SALITOT : 03 44 11 44 65 – gilles.salitot@oise.chambagri.fr (départements 02, 60 et 80) - Reproduction interdite – Les Chambres d'agriculture sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires. N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) – PI 00740 (CA 80) – NC00815 (CA NPDC)

Elles sont titulaires d'un contrat d'assurance garantissant notamment la responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytosanitaires (CA Oise – N° 05038757w/1001; CA Aisne n°70009750G-2525; CA Nord-Pas de Calais n° 15851790 B 006; CA Somme n° 05801662J/1102)

Avec le soutien financier de

